

Dr Denis ERNI  
Ing. Phys. EPF / MBA  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
Tél. : 079 688 34 30  
<http://www.swisstribune.org/>

Recommandé  
Sa Sainteté le Pape François  
État du Vatican, 00120

Estavayer-le-Lac, le 26 juin 2018

[http://www.swisstribune.org/doc/180626DE\\_PF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180626DE_PF.pdf)

Lettre ouverte suite à votre entretien avec Alain BERSET : « FAITES CE QUE VOUS SAVEZ FAIRE »

Votre Sainteté, le Pape François,

Jeudi 20 juin, lors de votre visite en Suisse, en tant que chef d'Etat du Vatican, vous avez été reçu par :

M. Alain BERSET, Président de la Confédération, en présence de :  
M. Dominique de BUMAN, Président du Parlement  
Mme Doris LEUTHARD, ancienne Présidente de la Confédération  
.....

*De votre entretien avec Alain BERSET :*

Lors de votre entretien avec Alain BERSET, vous lui avez dit : « FAITES CE QUE VOUS SAVEZ FAIRE » en appelant la Suisse à désamorcer les conflits.

Alain BERSET, en tant que Président de la Confédération, a fait le SERMENT de respecter la Constitution fédérale suisse dont le préambule fait référence à DIEU et qui précise que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Citation :       « Au nom de Dieu Tout Puissant !  
                  Le peuple et les cantons suisses,  
                  conscients de leur responsabilité envers la Création, ....  
                  .... sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la  
                  communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,  
                  arrêtent la Constitution que voici... »

Cette Constitution fédérale garantit à tous les citoyens le respect de ses droits fondamentaux par l'Etat. En cas de conflit majeur, Alain BERSET a le devoir et le pouvoir de faire respecter ces Valeurs de la Constitution que sont le respect des droits fondamentaux par sa fonction de Président de l'Etat.

*C'était rassurant de voir à la télévision qu'Alain BERSET vous écoutait et vous respectait en tant que chef d'Etat et chef spirituel de l'église catholique. Avec cette écoute et ses commentaires, il montrait sa volonté publique d'adhérer à votre message de faire respecter les droits de l'Homme.*

*De l'engagement d'un chef d'Etat, comme Alain BERSET, qui peut être trompeur en ignorant votre message général sur la censure de la violation des droits des plus faibles adressé au peuple suisse*

La Presse a aussi relaté votre message général qui montre que les plus faibles n'arrivent plus à se faire entendre et que les plus riches oppriment de plus en plus les plus faibles suite à ce qu'ils n'arrivent plus à se faire entendre.

Les Autorités suisses ont aussi montré qu'elles savent très bien faire semblant de faire respecter les droits de l'Homme en violant de manière crasse le droit d'être entendu des plus faibles et en trompant l'opinion publique sur le respect des droits fondamentaux des plus faibles.

Cela a par exemple été le cas lors du scandale de l'Institut MARINI révélé par l'enquête de Monseigneur Charles MOREROD, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Cette enquête a révélé la violation des droits fondamentaux de centaines d'enfants maltraités et abusés pendant des dizaines d'années par des adultes prédateurs qui devaient assurer leur sécurité.

Cette enquête a surtout montré que les droits fondamentaux de ces enfants n'étaient pas respectés pendant des dizaines d'années parce que les plus hautes Autorités du pays n'avaient pas prévu de système de surveillance indépendant et que les Autorités judiciaires pratiquaient le déni de justice en faisant passer les dénonciations pour des calomnies. Citation (source : Mgr Morerod publie le rapport sur les abus sexuels à l'Institut Marini, 26.01.2016 par Jacques BERSET, cath.ch) :

*« Face aux abus, il y avait un déni et une stratégie pour faire cesser les allégations d'abus. Les premières dénonciations ont été traitées comme des calomnies »*

Le destin a voulu que lors de votre visite, deux membres des Autorités fédérales qui vous ont reçu et qui ont participé à la messe à PALEXPO, à savoir M. Dominique de BUMAN et Mme Doris LEUTHARD sont justement témoins d'un nouveau scandale de violation des droits de l'Homme en Suisse par les membres d'une organisation criminelle. Il s'agit de professionnels de la loi, très puissants, membres de confréries d'avocats, dont plusieurs sont des francs-maçons.

Ces derniers, comme les prédateurs qui maltraièrent et violèrent les enfants de l'institut MARINI avec la protection des Autorités judiciaires et le dysfonctionnement des organes de surveillance, commettent des crimes économiques en toute impunité avec l'assurance que leurs infractions ne seront pas instruites. C'est une faille critique du système judiciaire liée au dysfonctionnement des systèmes de surveillance, dont le manque d'indépendance, qui assure l'impunité à ces criminels.

Comme pour les prédateurs de l'Institut MARINI, ils ont les moyens de violer les droits fondamentaux de leurs victimes pendant des décennies et il y a déjà de nombreuses victimes.

*Parmi les personnes qui observent le silence sur ces violations des droits de l'Homme des plus faibles, il y a Alain BERSET, qui n'agit pas. Pourtant Alain BERSET sait que M. Dominique de BUMAN et Mme Doris LEUTHARD, sont témoins de ce nouveau scandale qui permet aux membres d'une organisation criminelle de violer les droits fondamentaux avec une faille critique du système judiciaire. Surtout Alain BERSET, sait qu'il peut mettre fin à ce nouveau scandale à la condition de lui dire :*

*« Qu'il fasse ce qu'il sait faire pour honorer son Serment de faire respecter les droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale, soit son devoir de fonction d'appliquer la Constitution fédérale et ses Valeurs ! »*

Ce scandale est décrit sous le lien internet suivant :

<http://www.swisstribune.org/2/f/new.html>

## De la faille critique du système judiciaire et de votre rôle de chef spirituel de l'église catholique

### *De la rencontre avec une Chamane*

En 2001, Ingénieur physicien, directeur des opérations d'une PME, j'ai rencontré une Chamane dans des conditions improbables qui mettait en garde des dirigeants d'entreprises contre la violation des Valeurs de la Vie. Elle disait que tout homme, qu'il soit SDF ou PDG d'une multinationale, naît seul et meurt seul. Il a un destin avec des responsabilités. Elle rappelait que les dirigeants d'un pays peuvent envoyer des dizaines de jeunes se faire tuer à la guerre, ou exposer des policiers à la mort pour protéger des intérêts contraire aux Valeurs de la Vie, ils ont une très grande responsabilité pour faire respecter les droits de l'homme. Ils ont le pouvoir de Vie et de Mort sur leurs concitoyens.

Cette Chamane m'a dit<sup>1</sup> :

« Vous saurez que votre destin va vous amener à devoir démasquer des dirigeants d'Etat qui violent les Valeurs de la Vie et à devoir provoquer le changement. Vous serez soutenu dans ce combat par des forces inattendues. »

### *De la rencontre avec des francs-maçons athées*

En 2005, victime de chantage professionnel au limogeage pour me réduire au silence, j'ai refusé de céder au chantage. J'ai alors fait l'objet d'une fausse dénonciation où le témoin unique de la fausse dénonciation était interdit de témoigner par le Bâtonnier. Calomnié publiquement suite à ce que j'ai refusé de céder au chantage, j'ai été limogé. C'est le procédé décrit dans le scandale de l'Institut MARINI qui servait à violer les droits fondamentaux des plus faibles en les calomniant.

J'ai eu la chance d'avoir le public au Tribunal, témoin de la violation crasse des droits fondamentaux par le Tribunal, qui dépose une demande d'enquête parlementaire sur les relations cachées qui lient l'ordre des avocats aux Tribunaux. J'ai mis en annexe<sup>2</sup> la demande d'enquête parlementaire qui décrit le témoignage du public sur cette violation des droits fondamentaux.

J'ai de plus eu la chance qu'on m'avait équipé d'un micro suite aux menaces dont je faisais l'objet. Et j'ai encore eu la chance que Mme Doris LEUTHARD, qui vous a reçu lors de votre visite, a entendu un enregistrement qui montre ces méthodes de gangsters utilisées par les membres de l'organisation criminelle pour me faire chanter sur mon lieu de travail alors que c'était une affaire privée !

On m'a appris que les membres de l'organisation criminelle qui m'avaient fait faussement accuser pour me faire chanter étaient des francs-maçons pour lesquels DIEU n'existe pas. Ce qui est paradoxal avec le Préambule de la Constitution suisse qui prévoit que les juges doivent respecter les Valeurs chrétiennes

### *De la mise en évidence d'une faille critique du système judiciaire par un expert*

En 2007, Me François de ROUGEMONT, avocat mandaté par le Parlement vaudois confirmait l'existence de relations cachées qui lient les membres de confréries d'avocats aux Tribunaux et qui leur permettent de commettre des crimes en toute impunité.

Il expliquait que les codes de procédures ne permettent pas de prendre en compte ces relations cachées. C'est cette faille critique du système judiciaire qu'utilisent les membres d'organisation criminelle pour commettre des crimes en toute impunité en ayant l'assurance de ne pas être inquiété. C'est vraisemblablement, cette même faille qui a empêché que les enfants de l'INSTITUT MARINI puissent avoir leurs droits fondamentaux respectés par des juges.

---

<sup>1</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/161010DE\\_SS.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/161010DE_SS.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/051217DP\\_GC.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/051217DP_GC.pdf)

*De l'annonce de la faille critique aux organes de surveillance et à Alain BERSET*

En 2018, faisant toujours l'objet d'abus d'Autorité de magistrats qui appliquent le code de procédure qui n'est pas applicable, je me suis adressé à M. Dominique de BUMAN, en lui demandant de prendre des mesures suite à l'existence de cette faille critique du système judiciaire.

M. Dominique de BUMAN, qui a eu connaissance de la demande d'enquête parlementaire et de la faille critique du système judiciaire, m'a dit de dénoncer le cas aux Commissions de gestion du Parlement qui ont le devoir de contrôler que la Constitution suisse est respectée. Un avocat m'a aussi conseillé de dénoncer le cas au Conseil fédéral.

*Alain BERSET, Président de la Confédération, parfaitement au courant de cette faille critique du système judiciaire, ne répond tout simplement pas aux courriers. De même les organes de surveillance ne répondent pas. On se retrouve dans la situation de l'Institut MARINI, où les plus hauts membres des Autorités ne respectent pas leur Serment de faire respecter les droits de l'Homme.*

*De votre rôle de chef spirituel de l'église catholique, si Dieu existe*

J'observe qu'Alain BERSET vous écoute parce que vous êtes un Chef d'Etat, alors qu'il laisse les membres d'une organisation criminelle bafouer les droits de l'Homme des plus faibles en observant le SILENCE sur leurs agissements. Pourtant, il sait qu'ils abusent d'une faille critique du système judiciaire.

Le message de la Chamane, il y a 17 ans, qui disait que je devrais démasquer des dirigeants d'Etat qui violent les Valeurs de la Vie, avec l'annonce que je serai soutenu dans ce combat par des forces inattendues, m'ont incité à vous décrire ce nouveau scandale qui secoue la Suisse.

Si DIEU existe, la présence de deux témoins de cette faille critique du système judiciaire, qui vous ont reçu avec M. Alain BERSET et qui ont participé à votre messe de PALEXPO, n'est peut-être pas un hasard. C'était troublant de voir qu'ils étaient très attentif à vos messages, alors qu'ils semblent complètement désarmés pour faire respecter les droits humains face au silence d'Alain BERSET !

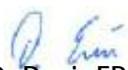
En tant que Chef spirituel de l'église catholique, vous pouvez peut-être envoyer un message à Alain BERSET pour qu'il prenne des mesures immédiates pour mettre fin à cette faille critique du système judiciaire et qu'il veille à faire condamner ceux qui en abusent et qui violent les droits fondamentaux des plus faibles.

*Vous avez l'avantage d'être écouté par Alain BERSET, alors que les victimes de l'Organisation criminelle qui utilisent la faille critique du système judiciaire, comme les enfants de l'Institut MARINI, n'arrivent pas à se faire entendre par ceux qui doivent assurer le respect de leurs droits fondamentaux.*

Cette lettre ouverte est publiée sur le lien suivant, avec ses annexes sous forme numérique :

[http://www.swisstribune.org/doc/180626DE\\_PF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/180626DE_PF.pdf)

Par avance, je remercie votre Sainteté de votre intervention auprès d'Alain BERSET et des Autorités fédérales pour qu'ils mettent fin aux agissements des membres de cette organisation criminelle qui abusent de la faille critique du système judiciaire.

  
Dr Denis ERNI

Copies recommandée à : M. Alain BERSET, Président de la Confédération  
M. Dominique de BUMAN, Président du PARLEMENT  
Mme Doris LEUTHARD, ancienne Présidente de la Confédération